

En Bretagne, la biosécurité tue l'élevage plein air

« L'avenir de la filière en dépend », martèle le Ministère de l'agriculture et les industriels. Pour lutter contre le virus de la PPA, qui décime les troupeaux de cochons en Asie et menace désormais l'Europe de l'Ouest, les éleveurs qui avaient fait le choix du plein air doivent désormais mettre en œuvre des mesures qui favorisent la claustration des animaux. Parmi les petits éleveurs, en Bretagne, certains renoncent à poursuivre leur élevage.

« Trois clôtures : deux électriques, une à l'extérieur côté sanglier, une autre à l'intérieur côté cochon et une d'un mètre trente au milieu. Un surcoût de 3 ou 4000 euros pour moi ». Michael est paysan à Bagger-Morvan en Île-et-Vilaine, au nord de Rennes. Il élève une cinquantaine de cochons charcutiers. « Je fais un cochon par semaine. Cela représente 30% à 40% de mon chiffre d'affaire. C'est un tout petit élevage comparé à mes voisins bretons ». Depuis le 1^{er} Janvier 2021, une nouvelle mesure relative à la biosécurité¹ impose aux éleveurs porcins la mise en place de protections pour éviter tout contact entre le cheptel et les sangliers soupçonnés de véhiculer la Peste Porcine Africaine (PPA).

Fin septembre Michael a été visé par un contrôle sanitaire. *« Je pense que mon rôle de syndicaliste à la Confédération Paysanne n'a pas aidé ». Il s'attend à recevoir ces jours prochains une mise en demeure pour non-conformité. « Ce qu'on va me demander est extrêmement contraignant. Les clôtures d'abord. Ça représente un surcoût financier. Il y a bien une aide, mais celle-ci ne commence qu'à un certain seuil qu'une petite exploitation comme la mienne n'atteint pas. Mais surtout derrière il y a une injonction à travailler en suivant les règles de biosécurité qui ne me conviennent pas. Je dois par exemple changer de bottes entre les différents espaces de ma ferme ; remplir une multitude de papiers pour justifier d'une traçabilité en cas de problèmes ». Et de poursuivre : « C'est aberrant, je fais un cochon par semaine. Je vends en vente direct. Mes cochons sont toujours en plein air. Ils ne font qu'un trajet à 45 kilomètres pour aller à abattoir et la découpe. Sur une grosse exploitation il y a une multitude d'intervenants car beaucoup d'aspects du métier sont sous-traités. Les maladies se répandent plus vite du fait de la densité, du stress, de l'homogénéité*

¹ Mesure de biosécurité obligatoires relative à la peste porcine africaine arrêté du 16 octobre 2018. En raison de la complexité de la mise en place des mesures de protections (clôtures) celle-ci a fait l'objet d'un délai dans sa mise en place.

génétique... Quant aux cochons destinés à l'export ils voyagent plus que les miens, ce qui multiplie les risques pour transférer une maladie à l'autre bout du globe ».

La peste porcine Africaine (PPA) a été observée et décrite pour la première fois en 1910 au Kenya. L'animal contaminé est pris d'une forte fièvre, d'hémorragies, de problèmes respiratoires et cesse de s'alimenter. Extrêmement contagieuse et létale pour les suidés (cochons, sangliers, phacochères), elle peut décimer un troupeau en quelques jours même si elle reste inoffensive pour l'homme. Une rumeur affirme que la CIA aurait introduit la maladie à Cuba en 1971 obligeant le gouvernement Castriste à abattre préventivement un demi million de cochons². Avec le développement du commerce mondialisé, la maladie s'est introduite plusieurs fois en Europe au cours des années 1950 à 1970. La France considère l'avoir éradiquée de son territoire en 1974 et l'Europe en 1995. Extrêmement persistant, le virus peut survivre plusieurs mois dans un morceau de viande congelé, presque un an dans un jambon sec, d'où l'importance de mesures radicales et draconiennes comme l'abattage préventif du cheptel ou la surveillance des sangliers.

La PPA est de nouveau entrée en Europe en 2007 via le port de Poti en Géorgie. C'est par un bateau en provenance d'Afrique de l'Est, chargé de déchets alimentaires destinés à l'alimentation du cheptel européen, qu'elle se serait introduite. Depuis cette date, elle n'a cessé de se répandre. Une étude estime que sa progression vers l'Ouest se fait à la vitesse de 2,6 kilomètres par mois³.

Pour la biosécurité un seul danger : la nature

Cette moyenne ne signifie toutefois pas grand-chose, si on ne se pose pas la question sur sa

²La CIA aurait provoqué en 1971 une épidémie de fièvre porcine à Cuba, Le Monde 12/01/1977

³L'épizootie de Peste porcine Africaine : virologie, épidémiologie et perspectives de contrôle, Nicolas Rose et Marie-Frédérique le Potier, INRAE productions animales, numéro 2, 2020

façon de se déplacer. Sur sa phase d'expansion de 2008 à 2012 qui amène la PPA du Caucase géorgien jusqu'à la partie européenne de la Russie, l'étude révèle que les trois quart des contaminations sont dues au facteur humain : transport et déplacement d'animaux ou encore utilisations d' « eaux grasses » (reste de cuisine, dont par exemple du porc contaminé pour nourrir le cheptel).

Alors que la biosécurité désigne la faune sauvage (en l'occurrence ici le sanglier) comme coupable de l'expansion de cette maladie, l'étude révèle que le sanglier ne serait responsable des contaminations que dans seulement 1,4% des cas. Le plus gros facteur d'expansion étant le transport d'animaux sur des longues distances (38% des cas), ce qui explique notamment le développement de la maladie sans connexion géographique.

On ne peut pas dire que la maladie menace Michael dans l'immédiat. Celle-ci a été vue à plus de 800 kilomètres de ses cochons il y a de cela trois ans. Des sangliers furent retrouvés morts en Belgique à dix kilomètres de la frontière française. Mais l'épisode a durablement traumatisé la filière porcine. Si un cas venait à se présenter en France les autorités sanitaires seraient dans l'obligation de prendre des mesures radicales avec des conséquences économiques très importantes. Dès la fin de l'année 2018, une clôture de 132 kilomètres de long était posée, et 20% des sangliers abattus dans la zone frontalière bordant la Meuse et les Ardennes devaient être analysés par le réseau SAGIR (surveillance épidémiologique de la faune sauvage) de l'Office Français de la Biodiversité.

Les fuites de la chasse à l'enclos

Cette contamination était étrange : comment des sangliers s'étaient-ils retrouvés à l'Ouest de la Belgique, alors même que les autorités sanitaires européennes surveillant la progression de la PPA la pensaient toujours en Pologne ? Comment les sangliers avaient-ils fait pour *enjamber* l'Allemagne ? Les autorités locales soupçonnèrent alors les chasseurs. Quatre d'entre eux se retrouvèrent en garde à vue dont deux mis en cause pour trafic illégal de sangliers venant des pays de l'Est⁴.

Une hypothèse plausible pour l'Association de Protection des Animaux Sauvages (ASPAS). « Pour la chasse à l'enclos, l'équivalent français du Safari Africain, les chasseurs importent des daims, des cerfs et des sangliers pour ensuite les chasser sur des terrains privés »

⁴ Peste porcine : un mystère belge, Euractiv, 7 juin 2019

assure un membre de l'association. L'importation d'animaux issus de pays étrangers est autorisée, mais « l'opacité règne sur tous les transferts et les chiffres sont difficile à trouver. Par exemple, 1400 sangliers ont été importés entre 2012 et 2015 de Pologne et de Hongrie vers des Parcs de la Marne »⁵. Le premier cas de PPA en Pologne date de février 2014. Ces terrains privés sont censés respecter certaines règles notamment concernant les clôtures. Mais l'ASPAS estime que 90% des départements français sont concernés par l'apparition d'ongulés (daim, cerf, chevreuil) d'«origine douteuse» en liberté. La moitié des départements recensant des structures closes pour la chasse à l'enclos sont touchés par la fuite de sangliers.

Cochon : la ruée vers l'Orient

En France, on estime que 5% des élevages porcins sont en plein air. Les porcs étant enfermés dans le cas de l'élevage intensif, c'est donc le plein air qui pose problème à la biosécurité dans l'éventualité d'un contact avec la faune sauvage. Un rapport du ministère de l'Agriculture de juillet 2021 estime ainsi qu'en l'absence de vaccin « une réflexion sur certains modes d'élevage et leur adaptation pourrait être engagé »⁶. Les rapporteurs déconseillant aux jeunes agriculteurs de s'installer en plein air tant qu'un vaccin n'aura pas été trouvé. C'est la claustration qui est conseillée, car les mesures de biosécurité y sont plus faciles à mettre en œuvre.

Si le sort des petits éleveurs de porcs en plein air ne semble pas inquiéter les rapporteurs, celui de l'avenir de la filière dans le commerce international les préoccupe davantage. Et pour cause : si la France reste pour l'heure indemne, la Chine a dû réduire son cheptel de 500 millions de têtes (la moitié du cheptel mondial) de 40%. Une aubaine pour la filière porcine hexagonale qui a su se positionner. Dans une brochure du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation consacrée à l'exportation⁷, les auteurs avancent que les épidémies actuelles (PPA, Covid-19 et grippe aviaire) redéfinissent une « nouvelle cartographie de l'offre et de

⁵ Chiffres tirés de Hars J, Rossi S, Faure E, Taconet AL, Gay P, Landelle P, Richomme C (2015). Risques sanitaires liés à l'importation de gibier sauvage d'élevage et de repeuplement. Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation 66 : 48-50.

⁶ Evolution de la peste porcine africaine (PPA) en Chine et en Asie du Sud-Est, Conséquences politiques, économiques, commerciales et sociales au niveau mondial, Rapport n° 20073, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Juillet 2021

⁷ Où exporter en 2021 ? Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

la demande ». Ouverture de frontières, partenariats, accords de libre-échange tout cela « ouvre des opportunités ». Et c'est notamment vers la Chine, premier client hors UE de la France et premier importateur européen que les industriels se tournent. Marché intérieur immense, classe moyenne carnivore en pleine expansion : la Chine post-PPA se révèle être un véritable eldorado pour les éleveurs. Et c'est le breton Guillaume Roué, représentant de la filière porcine, que le président Macron emmène dans ses bagages en novembre 2019 lors d'une visite en Chine pour pérenniser la filière d'exportation. Depuis le déclenchement de la crise de la peste porcine, la Chine n'est plus capable de nourrir toutes ses bouches. Même si elle reste le premier producteur mondial, les importations de viande porcine ont cru de +245% en 2019 et c'est sur ce segment que les industriels européens veulent se placer.

Les petits éleveurs font les frais des normes industrielles

A Plougastel-Daoulas, à quelques kilomètres de Brest, la situation est compliquée pour Guillaume Rolland. Éleveur de 200 cochons en plein air, une mise aux normes lui coûterait 400.000 euros. « Il n'y a pas eu de remboursement sur la presqu'île de Plougastel. Ça a son charme. Il y a des haies, des arbres. Pas de grandes parcelles. Il y a donc une multitude de petits propriétaires ». Si les cochons semblent très bien s'adapter à ce paysage plus qu'à la porcherie industrielle de ses voisins, la mise en place de la biosécurité semble impossible pour Guillaume. « Il faudrait que je contacte tous les propriétaires des terrains sur lesquels mes cochons évoluent : près de 400 personnes. Puis qu'ils acceptent de me vendre. Seulement après ça je pourrais mettre en place les mesures de biosécurité ». Et de conclure : « Je ne peux pas clôturer, c'est un véritable Tétris. Pour un peu qu'un propriétaire refuse de me vendre, il faudrait que je contourne sa parcelle ». Après quinze ans d'élevage, Guillaume n'a d'autre choix que d'arrêter.

À quelques kilomètres de là, Thomas (le prénom a été modifié) élève aussi des cochons. « Je ne suis pas aux normes, et je ne compte pas m'y mettre. Il me faudrait des clôtures et des sas entre les différents espaces de ma ferme. C'est techniquement ingérable ». Thomas est en polyculture « les cochons ne représentent qu'une partie de mon activité et donc qu'une partie de mes revenus. Si ils disparaissent c'est une perte financière mais la ferme tiendra ». Il est dans l'attente d'un contrôle sanitaire. « Tant qu'ils ne viennent pas, tout va bien ». Mais

autour de Thomas, beaucoup arrêtent. « certains se mettent aux normes grâce aux aides. D'autres ne peuvent pas et sont contraints d'arrêter ».

Une situation ubuesque pour Thomas. « Ce qui est fou dans cette histoire c'est qu'on te vend du plein air à grand coup de campagne publicitaire mais que dans les faits cela devient interdit. Pour les poules c'est le même problème. Si on suit le protocole sanitaire à la lettre on a le droit de les laisser deux mois par an dehors tout en ayant le label plein air. C'est de la publicité mensongère ! »

Pour le paysan le confinement des humains a été « une sorte de test ». Et de poursuivre « En Bretagne on produit du cochon pour la Chine et du poulet pour les saoudiens dans des fermes à échelle démesurées. Ce que voient les industriels c'est les chiffres à l'export. Pour nous les conséquences c'est les algues vertes. Mais comme pour la COVID-19 on nomme mal le problème et les solutions. Le problème ce n'est pas la maladie et la solution ce n'est pas le vaccin. La solution c'est moins de volume, moins de transport et des petites fermes à taille humaine. Alors en attendant, on confine le vivant ».

Comme dans toute crise sanitaire, une mise aux normes signifiera qu'une partie des petites exploitations devra arrêter au profit du monopole des industriels. Mais y-a-t-il une intention cachée de l'État de détruire la paysannerie via les normes de biosécurité ?

« C'est vrai qu'en Chine ce qu'il se passe c'est la fin programmée de l'élevage d'« arrière-cour » au profit de fermes gigantesques. Les employés doivent passer en quarantaine avant d'entrer dans l'élevage. Et comme sur les plateformes pétrolières ils doivent dormir sur place pour éviter tout contact avec l'extérieur ! » pas vraiment la vision du paysan qui fait rêver Thomas.

Mais pour l'éleveur il ne faut pas y voir d'intentions cachées. « les gros éleveurs de cochons se foutent complètement de moi. Nous ne jouons pas dans la même cour : je n'exporte pas en Chine ! J'ai huit cochons et je vends dans un rayon de quelques kilomètres. Cette crise est tout aussi ambivalente pour eux. D'un côté ils peuvent récupérer des marchés à l'export dans les pays touchés par le virus, comme ça a été le cas avec la Chine en 2018. D'un autre côté, tout peut s'arrêter pour eux si le virus arrive chez nous. »

Et effectivement le vent semble tourner. « Les chinois ont reconstitué leur cheptel, ils n'ont plus besoin de nous. Après avoir ouvert les frontières ils les ferment. Désormais ils cachent

leur protectionnisme derrière la biosécurité : ils ferment les frontières qu'ils avaient ouvertes précédemment. ». Et de fait les délégations chinoises responsables de l'import commencent à retirer des agréments à des entreprises et des abattoirs européens. En février, c'est une société néerlandaise qui en a fait les frais. En août, cinq entreprises espagnoles et un abattoir. Un autre abattoir en Autriche. Quant à l'Allemagne, après la découverte d'un cas de PPA dans un élevage domestique à la frontière polonaise, c'est tout le pays qui se retrouve privé d'export vers la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Une perte que les éleveurs estiment à plusieurs milliards d'euros. Les producteurs européens doivent désormais se tourner vers le marché ... européen. Pour Mickaël c'est une véritable « *crise de surproduction* » qui nous attend. Derrière la crise sanitaire et la multiplication des normes, la crise de surproduction et l'effondrement des prix.

Dans son livre *L'homme, la faune sauvage et le vivant* l'écologue de la santé Serge Morand écrit que « *l'absurdité des réponses biosécuritaires se répand aussi vite que la peste [...] tout en voulant se prémunir contre une prochaine crise sanitaire [elles] ne font que préparer les conditions de sa venue* ».

« *Nous on a moins peur de la maladie que de la biosécurité* » conclut Thomas. Si la maladie arrive, cela pourrait toutefois avoir des effets bénéfiques selon lui : « *Il y aurait une restructuration de la filière porcine : division du cheptel, moins d'histoires d'algues vertes, moins d'histoires d'ammoniac ... arrêt des exportations, hausse des prix. Cela pourrait être un coup d'arrêt à l'industrialisation* ». À voir.

Début septembre, le gouvernement néerlandais a proposé la mise en place d'un plan drastique visant à réduire la pollution de l'eau et des sols : réduire d'un tiers le cheptel en rachetant puis en démantelant les grandes exploitations intensives. « *Nous atteignons les limites de ce que la nature peut supporter* », justifie le porte-parole du ministère de l'Agriculture des Pays-Bas⁸, pays comportant la même densité de porc au kilomètre carré que la Bretagne (275). Démanteler l'élevage industriel, une piste pour ralentir d'une pierre deux coups la peste porcine, la biosécurité et les algues vertes ?

⁸*Pays-Bas. Face à la pollution, le premier exportateur de viande en Europe veut réduire son cheptel*, Ouest-France, 17/09/21